



TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°82-2024-067

PUBLIÉ LE 3 MAI 2024

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques /

82-2024-04-25-00002 - Désignation de la conciliatrice fiscale et du conciliateur fiscal adjoint pour la direction départementale des Finances publiques de Tarn-et-Garonne au 15 mai 2024?? (1 page)	Page 3
82-2024-05-15-00003 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - Mise à jour au 15 mai 2024 - rectification (1 page)	Page 5

Direction Départementale des Finances
Publiques

82-2024-04-25-00002

Désignation de la conciliatrice fiscale et du
conciliateur fiscal adjoint pour la direction
départementale des Finances publiques de
Tarn-et-Garonne au 15 mai 2024



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale
des Finances publiques de Tarn-et-Garonne**
5-7 allées de Mortarieu – CS 70770
82037 MONTAUBAN CEDEX
Téléphone : 05 63 21 47 00
Mél. : ddftp82@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Jean-Michel POUX
Téléphone : 05 63 21 47 33
Télécopie : 05 63 63 58 95
Réf. :

Montauban, le 25 avril 2024

**Désignation de la conciliatrice fiscale et du conciliateur fiscal adjoint
pour la direction départementale des Finances publiques
de Tarn-et-Garonne**

A compter du 15 mai 2024,

- Madame Célia DUWELZ, Administratrice des Finances publiques adjointe, est nommée conciliatrice fiscale du département de Tarn-et-Garonne ;
- Monsieur Karel THIRARD, inspecteur divisionnaire, est nommé conciliateur fiscal adjoint du département de Tarn-et-Garonne.

Le directeur départemental des Finances publiques,
Administrateur de l'État

Jean-Michel POUX

Direction Départementale des Finances
Publiques

82-2024-05-15-00003

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au code général des
impôts - Mise à jour au 15 mai 2024 -
rectification



Direction départementale
des Finances publiques de Tarn-et-Garonne
5/7 allées de Mortarieu – CS 70770
82037 MONTAUBAN CEDEX

Montauban, le 15 mai 2024

**Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II
au code général des impôts**

Mise à jour au 15 mai 2024

BOUKIR Maryam	PÔLE UNIFIÉ DE CONTRÔLE
DONOSO Pauline	PÔLE DE CONTROLE REVENUS/PATRIMOINE
BASCOUL Charles	PÔLE DE RECOUVREMENT SPÉCIALISÉ de MONTAUBAN
DEMARAIS Bruno	SERVICE DES IMPÔTS FONCIERS de TARN-ET-GARONNE
GOIZIN François	SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES de TARN-ET-GARONNE
PAYSAN-LAFOSSE Sylvie	SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS de TARN-ET-GARONNE
LANCE Marie-Agnès	SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT de TARN-ET-GARONNE

L'administrateur de l'Etat,
Directeur Départemental des Finances publiques,

Jean-Michel POUX